



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE**

*SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE*

- CNESER -

REUNION EN FORMATION PLENIERE

ORDRE DU JOUR

Séance du Lundi 17 octobre 2016

MATIN

09h30 : 1 – Diplôme national de master

- Proposition de disposition législative portant adaptation du 2e cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat
- Arrêté modificatif de l'arrêté du 26 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

*Rapporteur : Mme Rachel-Marie Pradeilles - Duval,
chef du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*

APRES-MIDI

14h00 : 2 - Points d'information

- Budget Recherche
- Programmation ANR, en lien avec la SNR

A noter : Mise à disposition des membres du CNESER d'un exemplaire de l'édition 2016 de l'Etat de l'emploi scientifique en France.

15h30 : 3 - Etablissements

- Projet de décret portant intégration de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges au sein de l'université de Limoges.
- Projet d'arrêté portant création de l'école d'ingénieurs « ENSIL-ENSCI » de l'université de Limoges.
- Projet de décret relatif à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (transformation en EPSCP).

*Rapporteurs : M. Gérard Maillet, sous-directeur et
Mme Bérénice Dély chef du département
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier
Sous-direction du dialogue contractuel
Département de la réglementation
(DGESIP B1 - 3)
En présence des responsables des établissements*

16h15 : 4 - CNESER disciplinaire

- Election d'un conseiller statuant en matière disciplinaire afin de procéder au remplacement d'un membre, en application des articles R. 232-23, R. 232-24 et R. 232-27 du code de l'éducation à savoir :
 - Au sein du Collège des étudiants
 - Suite à la démission de M. Timothée DANIEL, élection d'un conseiller suppléant – 4e siège)

16h30 : 5 - Formations

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris au sein de l'université Paris-IV.
- Projet d'arrêté relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur.

*Rapporteur : M. Laurent Régnier, chef du département
des formations des cycles master et doctorat (DGESIP A1-3),
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*